



CoTITA

INVITATION

lundi 14 décembre 2015 (Accueil : 9h30)

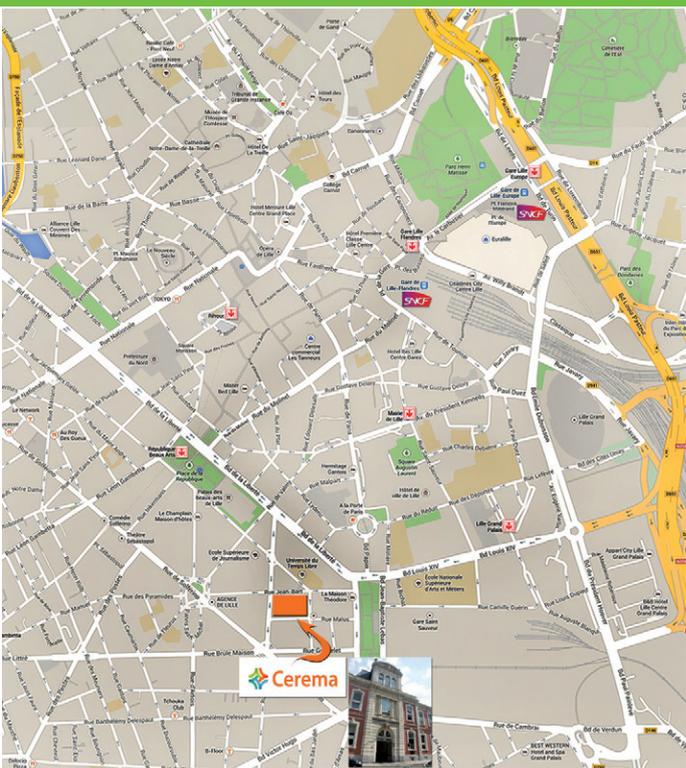


Journée technique
« **Concilier protection
de la nature et projets
d'aménagements** »

Direction territoriale Nord-Picardie du CEREMA
2, rue de Bruxelles - Lille



« *Concilier protection de la nature et projets d'aménagements* »



Lieu de la conférence :

Direction territoriale Nord-Picardie du CEREMA
(amphithéâtre Jean Brunot de Rouvre)
2, rue de Bruxelles - Lille
tél : 03 20 49 60 00



Inscription en ligne

date limite d'inscription : 09 décembre 2015

Attention, nombre de places limité

 [site internet et plan d'accès](#)

Contacts :

Direction territoriale Nord-Picardie du CEREMA :
olivier.pichard@cerema.fr
Tél : 03 20 49 63 76

www.cerema.fr



Contexte et enjeux

Les politiques de protection de la nature ont considérablement évolué au cours des dernières décennies nécessitant une nouvelle approche de la conception des aménagements.

Au-delà des obligations réglementaires liées à la trame verte et bleue ou aux espèces protégées, la biodiversité porte un grand nombre de services écosystémiques qu'il est important d'intégrer lors de la conception d'un projet afin de le resituer au sein de toutes les thématiques d'intérêt général.

Un grand nombre de nouvelles connaissances et d'enjeux doivent être synthétisés dès la conception d'un projet afin d'éviter toute perte irréversible de notre patrimoine vivant. Une bonne définition de l'état initial et du mode de fonctionnement des écosystèmes est un préalable indispensable pour concevoir un projet d'aménagement qui soit le plus en harmonie possible avec la préservation du patrimoine vivant et autant que possible en améliorant sa fonctionnalité écologique.

La réduction des moyens financiers publics ne doit pas être le prétexte à moins considérer les enjeux de préservation du patrimoine naturel mais au contraire, doit être l'occasion de définir des projets les moins coûteux en terme de dégradation de la biodiversité. Le défi est également de définir les mesures d'évitement, de réduction et à défaut de compensation d'impacts les plus efficaces. Cela nécessite de mobiliser plus que jamais l'ensemble des données disponibles sur l'écologie des espèces, de rechercher des techniques innovantes d'inventaire et de gestion de la nature. Autant que possible les projets doivent même permettre de recréer des fonctionnalités écologiques dégradées ou disparues.

Objectifs

Cette journée technique a pour objectif de faire le point sur les nouveaux outils de connaissance du patrimoine naturel du Nord Pas-de-Calais et de Picardie en particulier les bases de données faune et flore régionales.

Il s'agit également de présenter certains outils méthodologiques récents mis à disposition par les services de l'État. De nombreux retours d'expériences dans le domaine des infrastructures, de l'urbanisme ou du développement économique ont pour objectifs de montrer comment des maîtres d'ouvrages ont su concilier la protection de la nature et aménagement du territoire.

Enfin, cette journée a vocation à être un moment d'échanges entre acteurs régionaux confrontés au défi du développement écologiquement responsable.



Animation : **Joël Legrand**, responsable du groupe évaluation environnementale, biodiversité, paysages, (Dter Nord Picardie du CEREMA)

9h30

Accueil

10h00

Ouverture

Stéphane Coudert (directeur de la Dter Nord Picardie, CEREMA)

10h15

Connaître pour mieux décider

- Présentation des outils de connaissance de la flore, de la faune et des habitats en Nord-Pas-de-Calais et Picardie

Alexis Desse (responsable système d'information, CBNBL),

Claire Blaise (administratrice de la base de données SIRF, GON),

Sébastien Maillier (chargé de mission Scientifique Observatoire Faune, Picardie Nature).

- Doctrine outils et guides méthodologiques régionaux d'aide à la rédaction d'études d'impacts, de dérogations "espèces protégées"...

Julien Bosse (chargé de Mission évaluation environnementale, DREAL Picardie),

John Bruneval (chef de division Service Milieu, DREAL Nord- Pas de Calais),

Jeanne-Marie Gouiffès (chef de division Aménagement Territoire, DREAL Nord- Pas de Calais).

- Perspectives en matière de diffusion des données sur la faune et la flore

Olivier Pichard (directeur d'études biodiversité, Direction territoriale Nord-Picardie du CEREMA)

11h40

Les clés pour réussir son projet

- Retour d'analyse sur la prise en compte de la protection de la nature au travers de plans et programmes soumis à évaluation environnementale stratégique

Jean Marc Valet (chef d'unité Évaluation environnementale, CEREMA Dter Centre Est)

- Du "porter à connaissance" à la séquence "éviter réduire compenser"

Olivier Pichard (directeur d'études biodiversité, Direction territoriale Nord-Picardie du CEREMA)

12h15

Pause Repas (offert par le CEREMA)

Retours d'expériences

13h30

- **Domaine infrastructures routières**

Exemple de prise en compte des chauves souris dans le cadre de la déviation de Troissereux (Oise)

Vincent Hulot (directeur général adjoint "pôle développement des territoires et mobilité", Conseil départemental de l'Oise) et Bureau d'études associé au projet

14h00

- **Domaine du développement économique**

Du projet de terminal méthanier à l'élaboration d'un outil de gestion du patrimoine naturel du Grand Port Maritime de Dunkerque

Yves Lalaut (directeur de l'aménagement et de l'environnement, GPM de Dunkerque),

Marc Haerinck (chargé de mission écologie et communication, GPM de Dunkerque).

Des mesures simples et efficaces en faveur de la biodiversité dans le cadre d'opérations foncières et de terrassement (carrières notamment).

Nicolas Seignez (responsable Recherche et développement durable, STB Matériaux)

Prise en compte de la biodiversité dans le cadre du parc des industries Artois-Flandres

Vianney Leveugle (directeur Général des Services, SIZIAF),

Arnaud Lecourieux (responsable environnement, SIZIAF).

15h15

Pause

15h30

- **Domaine aménagement du territoire / urbanisme**

Prise en compte des continuités écologiques au sein de la ville de Lille

Yohan Tison (écologue, Ville de Lille)

Prise en compte de la trame verte et bleue dans les documents de planification à l'échelle de la communauté urbaine de Dunkerque

Fabrice Truant (écologue, Communauté Urbaine de Dunkerque)

Le rôle de l'Etablissement public foncier (EPF) dans l'accompagnement des projets de restauration de la biodiversité

Guillaume Lemoine (réfèrent biodiversité et ingénierie écologique, EPF Nord "Pas de Calais)

16h45

Clôture

Corinne Lampin (chef du département " Bâtiment Energie Environnement ", Direction territoriale Nord-Picardie du CEREMA)

